

Le Secteur Médecine des Oiseaux, Lagomorphes et Rongeurs du Département des Sciences Cliniques des Animaux de Compagnie et des Equidés engage un(e) Docteur en Médecine Vétérinaire, sous contrat salarié temporaire (1 an) à raison de 30 h / semaine (80% d'un temps plein). Une compétence avérée en médecine zoologique (nouveaux animaux de compagnie : petits mammifères, oiseaux et reptiles y compris faune sauvage autochtone) est indispensable. Le (la) candidat(e) aura de préférence réalisé un internat en médecine des nouveaux animaux de compagnie dans un centre de formation officiel diplômant (université, école vétérinaire, ...) ou équivalent. Une connaissance parfaite du français est obligatoire. La connaissance de l'anglais et/ou du néerlandais sera considérée comme un avantage.

La tâche principale du collaborateur sera d'encadrer les étudiants de master en médecine vétérinaire lors des cliniques (médecine zoologique de base – chirurgie de convenance) et d'y effectuer les tâches usuelles liées aux suivis des activités cliniques des étudiants à savoir gestion et suivi des cas, contrôle de l'encodage des résultats, correction des rapports cliniques ou d'autopsie, rapports aux vétérinaires référents. Aucune activité de garde n'est liée à cette activité.

Le recrutement sera effectué en deux phases. La première sélection se fera sur base du CV et de la lettre de motivation. Ensuite, les candidats retenus à ce stade seront conviés à une interview durant laquelle ils devront démontrer leur capacité à s'intégrer harmonieusement dans l'équipe. Durant cette interview, les compétences en médecine zoologique des candidats pourraient être vérifiées par confrontation à un cas réel ou par réponse à des questions théoriques portant sur la médecine zoologique.

Les dossiers de candidature (comprenant curriculum vitae, lettre de motivation et lettre de référence) sont à envoyer à Madame Nadine Fis (nadine.fis@ulg.ac.be). La date limite pour le dépôt des candidatures est le 17 septembre 2017. Les interviews sont programmées le 21 septembre à partir de 13h30.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de contacter le Prof. D. Marlier (dmarlier@ulg.ac.be).